

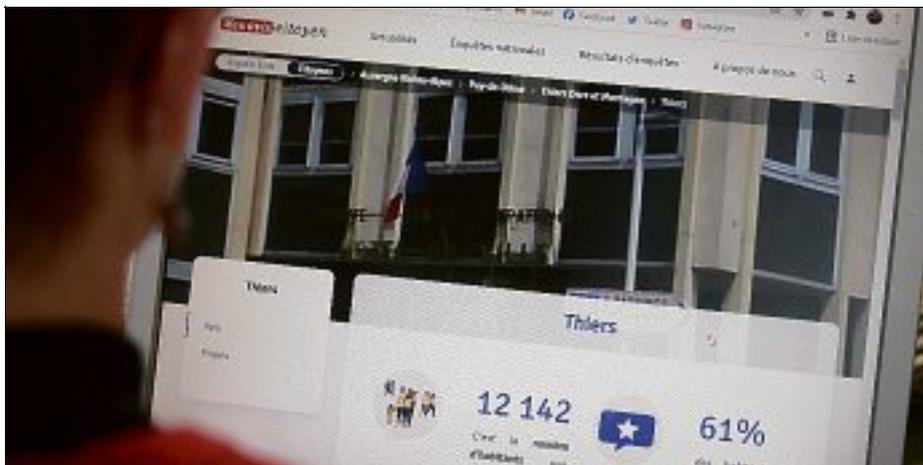
Mon avis citoyen, plateforme amplificatrice de paroles

Grâce à sa plateforme numérique, Mon avis citoyen permet aux habitants de s'exprimer sur l'état de leur commune et les améliorations possibles en son sein, via un questionnaire.

À l'origine de la plateforme numérique Mon avis citoyen, en 2016, Jean-François Nawawi, en charge de l'innovation et du marketing numérique, et Arnaud Vuillaume, directeur technique, spécialisé en recherche et développement. « En tant que citoyens, ils se sont rendu compte d'un problème dans la relation entre les citoyens et la politique depuis quelques années, avec la montée des extrêmes et un désintérêt croissant pour la politique locale », explique Gaëtane Bes de Berc, cheffe de projet au sein de l'entreprise.

Redonner la parole aux citoyens

Les fondateurs de Mon avis citoyen se sont alors demandé comment réenchanter ce lien, et ont créé cet espace d'expression citoyenne libre et confidentielle, où chaque commune, dont Thiers, possède son questionnaire à destination de tous, accessible tout le



Mon avis citoyen propose aux collectivités de les accompagner dans des phases d'actions citoyennes grâce à des consultants et conseils techniques.

temps, et qui interroge sur la sécurité, les transports, la santé et les services et équipements, entre autres.

« Le meilleur moyen pour recréer du dialogue, c'est d'abord d'écouter les citoyens. Nous sommes l'intermédiaire entre eux et les collectivités locales, un espace de débats. »

Mon avis citoyen pose aussi des questions qui font l'actualité, comme la limitation de vitesse des automobilistes à 30 km/h en centre-ville. « On a posé cette question aux Thiernois, parce que c'est le cas dans cer-

tains axes parisiens depuis peu, et ça nous intéressait d'avoir leur avis à plus petite échelle. Chaque citoyen peut formuler un avis selon des critères différents sur un même sujet », indique Gaëtane Bes de Berc. Les questions peuvent également être posées par des villes s'offrant les services de Mon avis citoyen.

L'entreprise a misé sur le marketing digital pour promouvoir l'intérêt général, et notamment sur la majorité silencieuse, « pas forcément très impliquée dans des associations ou des réunions

de voisinage, par manque de temps ou d'envie, mais qui possède quand même son avis sur des questions concrètes et voudrait faire progresser sa commune. C'est le cas à Thiers. La majorité silencieuse y est importante. Elle fréquente régulièrement la plateforme, sur laquelle remplir un questionnaire prend 4 minutes 30 ». Comme l'indique Mon avis citoyen, « la crise sanitaire a accéléré le passage au numérique, et 90 % des Français préfèrent participer à la démocratie locale par des canaux digi-

taux ». Loin de remplacer les rencontres physiques, plus simples pour des personnes âgées pas au fait du numérique, Mon avis citoyen évoque un outil complémentaire.

« La majorité silencieuse est importante »

Et après ? L'entreprise propose aux collectivités locales de les accompagner dans plusieurs phases d'actions citoyennes, grâce à ses consultants et leurs conseils techniques et rédactionnels, dont le coût dépend du nombre d'habitants dans la commune. Thiers devrait par exemple déboursier environ 10.000 € si elle souhaitait s'offrir ces services.

« On peut donner aux communes accès aux résultats d'enquêtes bruts et à des synthèses, des analyses des questions et verbatims, déroule la cheffe de projet. Elles ont alors le temps d'interpréter ces résultats. »

Les collectivités ont la possibilité d'aller plus loin et peuvent devenir partenaires de Mon avis citoyen, avec la mise en place d'enquêtes plus poussées selon leurs idées et besoins, concernant la rénovation d'un quartier par exemple. « Les citoyens votent pour un projet, dont la faisabilité a été analysée par la mairie selon ses finances. Ensuite, intervient un budget participatif via un lien sur le site de la municipalité pour qu'il voit le jour plus tard. »

JANNA BEGHRI

janna.beghri@centrefrance.com

La municipalité thiernoise

Thiers n'a pas souhaité accéder aux résultats d'enquêtes, ni mettre en place d'actions. Non pas parce que cela ne l'intéresse pas, mais plutôt parce qu'elle a voulu travailler par ordre de priorité. « Nous tenions à mettre en place ce sur quoi nous avons travaillé dès l'annonce de notre candidature aux élections municipales », assure Pascal Thirioux-Raucourt, conseiller municipal délégué à la démocratie participative. Mais l'élu et l'ensemble de la municipalité assurent être ouverts à toutes les propositions.